



# MANIFESTE

POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
DU VÉLO ÉLECTRIQUE





Édition 2023  
© Rutile Bike

# AVANT-PROPOS

---

Chacun a sa propre histoire avec le vélo. La mienne débute en 2014 sur un thème qui ne m'a plus quitté depuis : les vélos d'occasion. En septembre de cette même année, je décidais de lancer Velook.fr, un blog de conseils pour dénicher un vélo d'occasion après avoir conseillé et accompagné beaucoup d'amis dans leur recherche d'un biclou de seconde main.

Ces premiers pas dans l'écosystème du vélo m'ont permis à la fois de faire grandir ma culture cyclable mais surtout de rencontrer des passionnés et des professionnels visionnaires.

C'est ainsi qu'en février 2021, Thibaud Thomé me contacte sur LinkedIn pour me parler de son projet : démocratiser l'usage du vélo grâce à l'économie circulaire. Je l'écoute. Je lui pose quelques questions. Et très rapidement je comprends grâce à lui que nous sommes au début d'une nouvelle ère pour le vélo. L'usage des vélos à assistance électrique va durablement s'installer.

Il m'explique les conséquences de ce mouvement et notamment son impact environnemental.



Rejoins par Adrien Goxe, il décide de lancer Rutile Bike pour accompagner l'industrie du cycle vers une voie plus durable.

À travers ce manifeste auquel j'ai eu la chance de contribuer, Thibaud et Adrien partagent leur vision et leur ambition pour une fédération de l'économie circulaire du vélo.

Je crois que nous sommes nombreuses et nombreux à le souhaiter.

Découvrez le manifeste de Rutile Bike et rejoignez nous.

**Lery Jicquel**  
*Fondateur Le Concentré Vélo*



# SOMMAIRE

---

## 01. LE MARCHÉ DU VAE

L'explosion du marché des vélos à assistance électriques.

## 02. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU VAE

L'économie circulaire, la meilleure réponse aux défis du marché du VAE.



# INTRODUCTION

---

## Qui sommes-nous?

Rutile est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire fondée en 2021 par Thibaud THOMÉ et Adrien GOXE. Sa vocation est de professionnaliser et sécuriser le marché de l'occasion du vélo électrique avec trois objectifs :

1. Réduire davantage l'impact environnemental du vélo ;
2. Rendre accessible au plus grand nombre des vélos électriques reconditionnés de qualité ;
3. Rassurer les vendeurs comme les acheteurs de vélos électriques d'occasion.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous sommes fixés pour mission de reconditionner un maximum de vélos à assistance électrique. Nous pensons que le reconditionnement, au même titre que le recyclage, est un enjeu majeur pour une économie plus vertueuse et plus durable.





## Pourquoi un manifeste?

Nous aurions pu écrire une étude sur le marché des vélos électriques d'occasion en France et en Europe.

Nous aurions pu rédiger un guide de conseils pour entretenir son vélo électrique.

Nous aurions aussi pu vous partager un livre blanc sur les enjeux et tendances de la vente de vélos électriques sur internet.

Nous avons décidé de publier un manifeste car nous souhaitons partager nos convictions et nos idées sur un sujet dont nous sommes devenus experts : l'économie circulaire des vélos électriques.



# Pourquoi s'intéresser à l'économie circulaire du vélo électrique ?

La crise du COVID19 a marqué un tournant en France, et dans le monde, pour le développement du vélo. Il n'y a jamais eu autant de cyclistes dans nos villes et nos villages depuis plus de 50 ans.

L'explosion de la pratique du vélo a accéléré la demande et avec elle la production de vélos, notamment de vélos à assistance électrique. Cette accélération, que certains qualifieront de tous azimuts, ne doit pas se faire au détriment des principaux atouts du vélo : son impact social, économique et environnemental.

Ainsi, pour éviter le gaspillage et le désastre écologique tel qu'on a pu le voir dans certaines décharges chinoises débordant de milliers de vélos abandonnés, nous devons impérativement choisir une voie plus durable.

Nous pensons que le reconditionnement des VAE est la solution la plus vertueuse à court, moyen et long terme aux enjeux environnementaux de la filière vélo.

Ce constat est également partagé par la majorité des français. D'après une étude de l'institut de sondage Harris Interactif pour Oney publiée en 2022\*, le critère de la durabilité des appareils électriques et électroniques est jugé comme "très important" par plus d'un français sur deux.

En outre, 90% des achats de vélos d'occasion sont réalisés sur des sites de ventes entre particuliers sur internet, alors même que 42% des français ont déjà acheté un objet reconditionné sur d'autres marchés professionnalisés\*\*.

Face aux défis climatiques, l'impact positif du développement massif du vélo pourrait donc être démultiplié si les consommateurs, les acteurs économiques et politiques prenaient davantage le virage de l'économie circulaire.

\* Achats de produits d'occasion, reconditionnés : perception et pratiques des européens, Enquête Harris Interactive pour Oney, 2022

\*\* Enquête sur l'usage du vélo et son marché de l'occasion", Alltricks, Obvy, Troc-Vélo, 2021



# 01. LE MARCHÉ DU VAE

---

Les vélos électriques reconditionnés sont à l'intersection de deux filières économiques fortes et en plein développement : les mobilités actives et l'économie circulaire.

## 1.1. Le vélo électrique est le Roi des véhicules électriques

En 2022, plus de 2,8 millions de vélos se sont vendus en France, faisant de ce moyen de locomotion le plus plébiscité par les Français, les ventes dépassant de plus d'1 million celles des voitures neuves. À titre de comparaison, 132 510 voitures électriques neuves sont entrées en circulation en France en 2022, soit presque 6 fois moins que de vélos électriques. Des chiffres qui traduisent "une tendance de fond".

Par ailleurs, avec plus de 738 000 vélos électriques vendus en 2022 et une croissance de +12%, le segment de l'électrique représente près d'un vélo sur 4 vendus dans l'hexagone. Le vélo à assistance électrique (VAE) est aujourd'hui le véhicule électrique le plus vendu en France.

D'après l'Observatoire du cycle 2022 de l'Union Sport et Cycle\*, les VAE représentent 63% du marché en valeur.

Le déclencheur de cette croissance est principalement dû à la pandémie de COVID-19, incitant des urbains, périurbains et ruraux à opter pour un mode de transport plus sûr et plus respectueux de l'environnement. La prise de conscience générale sur la nécessité d'agir pour ralentir le changement climatique a encouragé les français à s'équiper, les collectivités à améliorer les infrastructures cyclables et les entreprises à généraliser le forfait mobilité durable pour l'acquisition de vélos de fonction.

\* Observatoire du cycle 2022, Union Sport & Cycle, 2023





D'ici 2030, il est prévu une augmentation continue des ventes de vélos électriques jusqu'à atteindre la barre symbolique des 3 millions d'unités vendues.

À l'échelle européenne, plus de 10 millions de vélos électriques ont été achetés ces trois dernières années. D'ici 2030, on estime que plus de 50 millions de VAE seront en circulation dans tout l'Europe.



## Des différences de traitements vis-à-vis du marché de l'automobile

Alors que le vélo est reconnu comme moyen de transport, les différences de traitement vis-à-vis de l'automobile par les pouvoirs publics sont encore trop nombreuses. À titre d'exemple, la prime voiture électrique n'est pas soumise à conditions sociales, alors que la subvention de l'Etat pour l'achat d'un VAE est conditionnée à un niveau de revenus. Ainsi et malgré le plan vélo du gouvernement de 250M€, l'incitation à l'achat d'une voiture électrique reste bien plus forte que pour un vélo à assistance électrique. Nous le déplorons.



## 1.2. Des vélos électriques en circulation par dizaine de millions

Un vélo électrique neuf devient un VAE de seconde main dès lors qu'il est acheté ou loué.

Bien qu'il n'y ait pas encore d'observatoire des ventes de vélos de seconde main, il est tout de même possible d'estimer le nombre de VAE de seconde main vendus chaque année. Par exemple, le CREDOC estimait en 2012 que 23% des vélos vendus en France seraient des vélos d'occasion\*. En 2021, une étude d'Alltricks, Obvy et Troc-Vélo\* estimait ce chiffre à 29%.

Appliqué au nombre de vélos électriques vendus en 2021, il est vraisemblable d'évaluer le nombre de VAE de seconde main vendus entre 150 000 et 200 000 unités. Ces données sont probablement sous-estimées au regard de l'évolution des achats de seconde main et du nombre de vélos en circulation en France ces 10 dernières années.

D'ici 2025, la France devrait compter plus de 5 millions de vélos électriques en circulation.

À l'échelle européenne, ce sont déjà plus de 20 millions de VAE qui circulent et les estimations prédisent plus de 50 millions d'ici 2030.

Tous ces vélos électriques en circulation seront un jour ou l'autre des vélos de seconde main ou des déchets selon les stratégies nationales de chaque pays européen.

Enfin, les VAE de seconde main peuvent être divisées en deux sous-catégories :

- Les vélos dits d'occasion revendus de particuliers à particuliers sur les brocantes, bourses aux vélos ou marketplaces ;
- Les vélos dits reconditionnés sont révisés, vendus et garantis par des professionnels dans certains magasins ou sur des plateformes spécialisées. C'est notamment le métier de Rutile.

\* *Les secondes vies des objets : les pratiques d'acquisition et de délaissement des produits de consommation, CREDOC, 2012*

\*\* *Enquête sur l'usage du vélo et son marché de l'occasion", Alltricks, Obvy, Troc-Vélo, 2021*





## Le vivier des vélos en leasing

L'essor du Forfait Mobilité Durable (FMD) dans les entreprises et collectivités a également accéléré l'essor de l'usage des vélos à assistance électrique. Le FMD permet notamment à un salarié de voir son employeur prendre en charge une partie de l'achat ou du contrat de location d'un vélo. On parle alors de "vélo de fonction" ou de "vélo d'entreprise". Les opérateurs de ce secteur estiment que plus de 10 000 vélos d'entreprise sont en circulation dans l'hexagone.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises de livraisons (coursiers), d'hébergement touristique (campings, complexe hôtelier) ou de location de vélos loisirs en zones touristiques privilégient l'option du leasing à celle de l'achat pour leur flotte de vélos à assistance électrique.

Toutes ces flottes de vélos d'entreprise (domicile travail ou professionnels) intégreront le marché de l'occasion dès la fin de leur contrat de leasing. Ce sont des dizaines de milliers de VAE qui devront être reconditionnés chaque année.

*\* Le vélo de fonction, le nouveau dada des start-up de la petite reine, Les Echos, 12 mai 2021*



## 1.3. Le revers de la médaille : le vol de vélo à assistance électrique

Plus de 400 000 vélos sont volés chaque année en France. Les vélos à assistance électrique sont particulièrement ciblés par les voleurs et receleurs. Si le nombre exact de VAE volés n'est pas connu, deux indices indiquent que le phénomène est massif.

D'une part le nombre de messages postés sur les réseaux sociaux par les malheureux propriétaires victimes de vol. D'autre part, une étude hollandaise révèle que les vélos électriques sont trois fois plus susceptibles d'être volés que les vélos ordinaires\*.

L'achat d'un vélo électrique reconditionné par un professionnel est alors une option souvent étudiée par les propriétaires lésés souhaitant acquérir un nouveau vélo électrique.



\* Toutes les statistiques sur le vol de vélos électriques, Meilleure-Innovation.com, 10 novembre 2022

# 02. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU VAE

---

## 2.1. La place particulière des vélos électroniques reconditionnés au sein de l'économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle visant à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

Appliqué au secteur des vélos électriques, il s'agit de passer d'une société du "VAE jetable" à un modèle plus circulaire basé sur la durabilité de ces vélos de leur conception, en passant par leur réemploi et jusqu'à leur recyclage.

D'après une étude de 2022 menée par Happydemics pour YesYes, 42% des Français ont déjà acheté un objet reconditionné. En outre, 40% des français ne l'ayant pas encore fait, seraient prêts à le faire.

De nombreuses entreprises et associations œuvrent chaque jour dans l'économie circulaire du vélo électrique :

- Les ateliers de réparation qui entretiennent ces vélos ;
- Les magasins qui proposent la reprise des vélos d'occasion de leurs clients ;
- Les entreprises qui sourcent et revendent des flottes de vélos électriques usagés ;
- Les entreprises de leasing de vélos, notamment dans le secteur du vélo de fonction, qui amèneront sur le marché des milliers de vélos en fin de contrat ;

- Les start-up qui œuvrent au reconditionnement des batteries ou à la fabrication de batteries recyclables ;
- Les structures d'insertion qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de se former aux nouveaux métiers liés à la révision des vélos électriques de seconde main ;
- Les plateformes numériques qui achètent, reconditionnent et revendent ces VAE reconditionnés. Rutile fait partie des acteurs de ce secteur.

Bien d'autres métiers et types d'organisation agissent chaque jour dans ce domaine.

Symbole de cette alliance entre l'économie circulaire et la filière vélo, le métier de mécanicienne/mécanicien réemploi cycle vient d'être inscrit pour 3 ans au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette avancée est notamment dû à l'abnégation de l'association l'Heureux Cyclage, réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires\*.

*\* Filière Vélo : le métier de mécanicien.ne réemploi cycle reconnu par France Compétences, Heureux Cyclage, 6 février 2023*



## Que dit la loi?

D'après l'article L. 111-4 du Code de la consommation, les vendeurs de vélos, notamment électriques, ont une obligation d'informations auprès des consommateurs sur la disponibilité des pièces détachées.



## 2.2. Les nombreux bénéfices du vélo électrique reconditionné

Les vélos électriques reconditionnés ont de nombreux impacts positifs pour la société dans les domaines de l'environnement, de l'emploi, du pouvoir d'achat...

Ils cumulent ceux, déjà bien connus, du vélo :

- La réduction de la congestion routière et de la pollution de l'air en encourageant les déplacements à vélo au lieu de la voiture ;
- L'amélioration de la santé en incitant les gens à faire plus d'exercice ;
- La réduction des coûts de transport en permettant aux gens de se déplacer de manière économique et écologique.

Mais les VAE reconditionnés génèrent également d'autres bénéfices :

- La création d'emplois dans l'industrie de la récupération et de la vente de vélos électriques reconditionnés ;
- L'augmentation du pouvoir d'achat grâce à des vélos aux prix plus accessibles ;
- La réduction de l'empreinte carbone des centaines de milliers de vélos neufs provenant d'Asie.
- La sécurité des cyclistes est mieux garantie par rapport à un vélo d'occasion acheté à un particulier. Les professionnels du reconditionnement vérifient, et remplacent si nécessaire, le système de freinage, l'éclairage et toutes autres pièces défectueuses.





## Les principales aides publiques liées à l'économie circulaire du vélo :

- Certaines collectivités, comme la Métropole de Lyon, ont ouvert les subventions publiques à l'achat d'un vélo électrique reconditionné vendu par un professionnel. Ce type de mesures marque ainsi la distinction entre l'occasion "petite annonce" et le travail de reconditionnement d'un professionnel.
- Durant la crise du COVID19, le dispositif du **Coup de Pouce Vélo** permettait de bénéficier de 50€ de réduction sur la réparation d'un vélo et notamment électrique.
- En 2023, le « **Bonus Reparation** » finance la réparation d'un vélo électrique d'occasion auprès d'un professionnel certifié, à hauteur de 15€ dès 60€ de dépenses et de 30€ pour une facture atteignant 120€.





# CONCLUSION

---

Ce manifeste vise à partager une vision plus soutenable et durable du marché des vélos à assistance électrique en France et en Europe. Alors que la France comptera plus de 5 millions de VAE en circulation d'ici 2 ans, il est urgent de s'interroger dès maintenant sur le devenir de ces millions de vélos électriques de seconde main.

Entre les vélos abandonnés, ceux déposés en déchetterie et les milliers revendus entre particuliers sans garantie et ni sécurité sur l'état de ces vélos électriques, il est utile et important de structurer et professionnaliser ce marché.

L'économie circulaire a déjà démontré dans de nombreux autres domaines sa forte valeur ajoutée en matière de développement durable. Appliquons ses principes au secteur du vélo, et notamment à celui des vélos à assistance électrique.

Consommateurs, décideurs publics, acteurs économiques, nous pouvons tous agir dans ce sens.



# CONSTRUISONS ENSEMBLE LA FÉDÉRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU VÉLO

Contactez-nous

[contact@rutils.bike](mailto:contact@rutils.bike)

[www.rutils.bike](http://www.rutils.bike)





**RUTILE**  
*bike*